

## **CONDITIONS GENERALES DE SERVICE (C.G.S.)**

### **PREAMBULE : PRESENTATION DU SITE**

JIDRIS met à disposition des contractants une plate-forme proposant, directement ou par l'intermédiaire de sites partenaires, des prestations de courtage pour du louage de services dans ses différentes formes légales.

Cette plate-forme contribue au recrutement dans les métiers du commerce.

Le service proposé par JIDRIS est fondé sur l'affichage de profils par pourcentage (matching affinitaire). Il s'agit d'embaucher selon trois principaux facteurs, à savoir la personnalité, les moteurs de motivation ainsi que le niveau d'expérience et de formation, permettant d'évaluer les compétences et qualités humaines du candidat par rapport aux exigences requises pour le poste. Le matching affinitaire repose sur une sélection de compétences et d'aptitudes sélectionnées par les 2 parties lors de la création de son profil en ligne, gratuit et accessible à tout candidat. Ce nouveau mode de recrutement dévoile au recruteur les qualités humaines de son potentiel futur employé, mandataire ou collaborateur, facilitant ainsi son intégration dans l'organisation.

Cette plate-forme est gratuite pour les candidats au recrutement, qui sont dénommés clients d'aval, et payante pour les recruteurs, qui sont dénommés clients d'amont. La cause juridique et commerciale du paiement est la suivante : les recruteurs ont un accès restreint à la plate-forme, c'est-à-dire qu'ils pourront naviguer sur le site mais qu'ils devront souscrire un abonnement, ou forfait, pour accéder à l'intégralité des informations concernant les profils des candidats.

Pour les clients d'aval, l'accès au service est réservé à des particuliers majeurs disposant, s'ils ne sont français, d'une autorisation de travail sur le territoire français.

Pour les clients d'amont, l'accès au service est réservé à :

- toute personne physique majeure disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes conditions générales. La personne physique qui ne dispose pas de la pleine capacité juridique ne peut accéder à la plate-forme qu'avec l'accord de son représentant légal ;
- toute personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

### **Article 1 - Objet – identification de l'éditeur, du directeur, de l'hébergeur et du médiateur**

Les présentes conditions générales de courtage en ligne résument les clauses du contrat passé que le client d'amont passe avec le site de e-commerce. Celui-ci les propose en termes identiques à tous ses clients d'amont, avant tout ordre de service, sauf ce qui est dit à l'article 8-1 sur la tacite reconduction.

Elles obligent tant le client d'amont que le site, identifié comme l'éditeur, à savoir Mme Laure Boyer, exerçant par contrat CAPE, avec B.G.E. Yvelines, association régie par la loi de 1901. Le mail en est : [contact@jidris.fr](mailto:contact@jidris.fr).

#### **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Le directeur de la publication du Site Internet est Madame Laure Boyer, exerçant par contrat CAPE, avec B.G.E. Yvelines, association régie par la loi de 1901, n° SIRET 498-123-553-00022. N° TVA Intracommunautaire : FR20498123553

## POUR CONTACTER LA SOCIETE

Le client d'amont a la possibilité de prendre contact auprès de JIDRIS :

- par lettre simple : Laure Boyer, 84 rue du Réveil Matin, 78800 HOUILLES
- par courrier électronique en utilisant le formulaire de contact : [contact@jidris.fr](mailto:contact@jidris.fr)

## HEBERGEUR DU SITE INTERNET

Il s'agit de :

PHPNET 97-97 BIS RUE DU GENERAL MANGIN 38100 GRENOBLE

N° SIRET 451 878 128 00037

## MEDIATEUR

Un médiateur est mis à votre disposition des clients d'amont et d'aval :

<http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises/contactez-mediateur-des-entreprises>.

Les présentes conditions générales de service sont protégées par le code de la propriété intellectuelle, en tant que création originale et ayant pour l'éditeur une valeur patrimoniale. Leur copie, leur imitation, leur vente sont strictement prohibées et passibles d'actions en protection des droits et dommages-intérêts.

Ces C.G.S. sont ainsi décomposées :

Article 2 : Définitions – Professionnalité

Article 3 : Accessibilité et continuité du service – Assistance technique

Article 4 : Formes, modalités et validation des passations des ordres de service – rétractation et refus de l'éditeur du site

Article 5 : Prix, suspension provisoire, paiement et exécution des ordres de service

Article 6 : Conditions particulières réservées aux abonnés et aux applis pour smartphones

Article 7 : Indépendance des parties – Assurance - Conformité - Garanties, responsabilités civiles et pénales – Renvoi aux CGU, dites «Charte du visiteur»

Article 8 : Durée et fin de la prestation de courtage – Modifications - Résiliation – Force majeure – Cession des engagements réciproques - ordre public

Article 9 : Propriété intellectuelle – Protection des données personnelles

Article 10 : Litiges.

Date de dernière mise à jour 1er février 2018

---

### **Article 2 : Définitions - professionnalité**

Le client d'amont est réputé professionnel. Est professionnelle, toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel. Les dispositions du code de la consommation ne s'appliquent donc pas aux présentes conditions générales de service, sauf exceptions légales qui sont signalées dans les articles qui suivent.

#### DEFINITIONS

Pour les besoins des présentes C.G.S. et des échanges de toutes natures entre le client d'amont et JIDRIS, les termes entre guillemets ont la signification suivante :

2.1 " Partenaires " : désignent les professionnels ayant souscrit un contrat avec JIDRIS ayant pour objet le Site Internet ou ayant souscrit avec un client d'amont un contrat de conseil ou de logistique en vue de ses recrutements de collaborateurs de tous statuts.

2.2 " Site Internet " : désigne le service électronique interactif édité et exploité par -JIDRIS, accessible notamment à l'adresse [www.jidris.fr](http://www.jidris.fr), depuis lequel elle permet l'accès à ses Services.

2.3 " Serveur " (en anglais : " Server ") : désigne un ordinateur hébergeant un service applicatif et possédant une grande quantité d'espace disque où sont stockés des fichiers.

2.4 " Serveur du Site Internet " : désigne les serveurs d'hébergement du Site Internet sur lequel sont installés et fournis les Services mis à disposition du client d'amont par JIDRIS.

2.5 " Services " : désignent les services fournis par JIDRIS sur son Site Internet et décrits aux présentes C.G.S..

2.6 " Client d'amont " ou "recruteur" ou « annonceur » : désigne toute personne physique ou morale qui accède au Site Internet dans le cadre d'un usage strictement privé ou professionnel, en vue d'une recherche de collaborateur.

2.7 "Client d'aval" ou "visiteur" ou « candidat » : désigne toute personne physique qui accède au Site Internet dans le cadre d'un usage strictement privé, en vue d'une recherche de mandant ou d'employeur ou d'un autre fournisseur d'ouvrage.

---

### **Article 3 : Accessibilité et continuité du service – Assistance technique**

#### 3.1 ACCES AUX SERVICES

Les Services sont librement et exclusivement accessibles en ligne sur le Site Internet de JIDRIS.

#### 3.2 DISPONIBILITE DES SERVICES

JIDRIS fait ses meilleurs efforts afin de rendre ses Services disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, indépendamment des opérations de maintenance desdits Services et/ou Serveurs et/ou du Site Internet. A ce titre, JIDRIS est tenue d'une obligation de moyen.

JIDRIS se réserve la possibilité de modifier, interrompre, à tout moment, temporairement ou de manière permanente tout ou partie des Services sans information préalable des clients d'amont ou d'aval, et sans droit à indemnités, notamment pour effectuer une mise à jour, des opérations de maintenance, des modifications ou changements sur les méthodes opérationnelles, les serveurs et les heures d'accessibilité, sans que cette liste ne soit limitative.

JIDRIS n'est pas responsable des dommages de toute nature qui peuvent résulter de ces changements et/ou d'une indisponibilité temporaire ou encore de la fermeture définitive de tout ou partie de la Plate-forme ou des services qui y sont associés.

JIDRIS se réserve le droit de compléter ou de modifier, à tout moment, la Plate-forme et les services qui y sont disponibles en fonction de l'évolution de la technologie.

En cas d'interruption ou d'impossibilité d'utiliser la Plate-forme, le client d'amont Membre peut s'adresser au service client de JIDRIS pour obtenir des informations à l'adresse suivante : [service.client@jidris.fr](mailto:service.client@jidris.fr)

#### 3.3- ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour toute assistance de nature technique ou relative au fonctionnement des Services accessibles via le Site internet, le client d'amont est invité à contacter l'équipe accessible sur le Site Internet et/ou à adresser sa réclamation aux coordonnées visées à l'article 1 des présentes C.G.S..

---

### **Article 4 : Formes, modalités et validation des passations des ordres de service et refus de l'éditeur du site– rétractation**

#### 4.1-DÉPÔT DES ANNONCES ET PARUTIONS

Les annonces du recruteur peuvent être déposées auprès de JIDRIS en ligne, par courrier, par le formulaire de contact ou par téléphone. Pour les dépôts par courrier, l'annonceur devra rédiger sur un imprimé prévu à cet effet, de manière claire et compréhensible, l'annonce qu'il souhaite voir publier, et l'adresser à (voir Article 1er).

Aucune réclamation ne sera acceptée concernant d'éventuelles erreurs de reproduction des textes fournis non dactylographiés. De même, la responsabilité de JIDRIS ne saurait être engagée lorsque les photos reproduites dans les annonces proviennent d'originaux de qualité insuffisante.

#### 4.2 - VALIDATION DE L'ANNONCE PAR L'EDITEUR

JIDRIS n'intervient d'aucune façon dans la rédaction des textes des annonces à diffuser qui relève, comme il sera dit aux articles 7.3.2 et 7-3-3-C, de la responsabilité exclusive du client d'amont qui les a transmis. Les photographies, marques, signes distinctifs, dessins, enseignes sont fournis par le client, et sont diffusés en l'état.

Néanmoins, JIDRIS se réserve le droit de ne pas diffuser un document, principal ou annexe, surchargé, de mauvaise qualité, ou sans lien avec l'annonce.

JIDRIS se réserve, également, le droit de refuser purement et simplement (même en cours d'exécution d'ordre), tout texte d'annonce qui, à son avis, paraîtrait incompatible avec les finalités du service offert, ou paraîtrait susceptible de provoquer des protestations de tiers, ou encore qui contreviendrait aux dispositions légales en vigueur. Le Client s'engage expressément à garantir JIDRIS de toute responsabilité éventuellement encourue par JIDRIS. Notamment, l'annonce doit être rédigée dans le respect de la législation (discrimination, accès à l'emploi, etc).

Le recruteur s'engage à ce que l'offre à pourvoir soit réelle. Le recruteur retire ou met en veille son annonce dès qu'elle est pourvue. Par défaut, une annonce ne sera plus diffusée au bout de 30 jours sauf si le recruteur a renouvelé son abonnement dans les conditions de l'article 8.

Candidats et recruteurs pourront nous remonter à titre individuel grâce à un lien prévu à cet effet tout dysfonctionnement constaté qu'il soit technique ou humain, notamment un profil ou une annonce non conforme à ce qui est affirmé.

La validation d'une annonce entraîne sa prise en compte immédiate par JIDRIS.

#### 4.3 – RETRACTATION

S'il ne l'a faite en ligne avec parution immédiate, l'annonceur dispose d'un délai de rétractation de deux (2) jours francs à partir de la validation de sa commande, sans avoir à justifier de motif, ni à payer de pénalités. Toutefois, si la parution de l'annonce débute avant ces 2 jours à la demande du client, le remboursement ne sera pas accepté car la prestation sera considérée comme ayant déjà commencé.

Passé ce délai de deux jours, l'abonnement court et l'annulation d'une parution ne pourra être acceptée que si elle est notifiée par lettre recommandée avec A.R, un minimum de quinze (15) jours avant sa date de parution. Au-delà de ce délai, l'ordre de parution sera facturé selon les termes prévus. En cas de parutions multiples, l'annulation après première parution ne donnera droit à aucun remboursement.

L'annonceur pourra modifier le texte de son annonce, ou y apporter des précisions (disponibilités, n° téléphone, nouveaux aménagements, etc...) avant la parution de celle-ci. Au-delà aucune modification ne pourra être acceptée.

Les photographies, marques, signes distinctifs, dessins, enseignes fournis par le client d'amont sont modifiables dans les mêmes conditions.

---

## **Article 5 : Prix, suspension provisoire, paiement et exécution des ordres de service**

### **5.1- TARIFS ET PAIEMENT**

Les tarifs sont proposés sous forme de forfaits: mensuel (1 mois) avec une formule de base pour une seule offre, une formule intermédiaire pour 3 offres et une formule "illimitée" pour un nombre d'offres illimitées. Cette dernière formule est régie spécialement par l'article 6-3.

Le prix indiqué est celui en vigueur à la date du dépôt de l'annonce. Toutes taxes présentes ou futures sont à la charge de l'annonceur et facturées en sus.

Les modes de paiement acceptés sont exclusivement les cartes de paiement et les prélèvements automatiques.

Un paiement complet est exigé à la prise d'ordre et obligatoirement avant la publication de l'annonce. En cas de paiement incomplet, l'accès au site sera restreint. Tout retard de paiement entraînera de plein droit : la suspension de l'exécution du contrat, l'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées restant dues et des ordres non encore facturés, le paiement comptant à la remise de l'ordre de toute nouvelle publication ou la suspension de leur exécution, une facturation d'intérêts de retard calculée au taux d'intérêt légal en vigueur figurant sur la facture et réglable à réception, l'exigibilité d'une indemnité de 15% des sommes dues au titre de clause pénale, outre les frais judiciaires éventuels.

Le décompte des éléments de facturation établi par JIDRIS et servant de base à la facture est opposable au client en tant qu'élément de preuve. JIDRIS tient à disposition du client tout élément justificatif de la facture, selon l'état des techniques existantes.

JIDRIS se réserve le droit de modifier ses tarifs sans délais, si un cas de force majeure (pénurie de papier, majoration importante de son prix, modification des conditions économiques, ...) l'y contraignait.

### **5.2 - FACTURATION ET RÈGLEMENT**

Toutes nos factures sont payables à Maisons-Laffitte.

Nos traites ne font ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. Les services, étant payables par carte ou prélèvement, le sont à la signature de la commande. La date du prélèvement peut être convenue spécialement entre JIDRIS et le client.

Tout retard de paiement entraînera de plein droit :

la suspension de l'exécution du contrat, l'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées restant dues et des ordres non encore facturés, le paiement comptant à la remise de l'ordre de toute nouvelle mise en ligne ou la suspension de leur exécution, une facturation d'intérêts de retard calculée au taux d'intérêt légal en vigueur figurant sur la facture et réglable à réception par chèque

bancaire, l'exigibilité d'une indemnité de 15% des sommes dues au titre de clause pénale, outre les frais judiciaires éventuels.

JIDRIS tient à disposition du client tout élément justificatif de la facture, selon l'état des techniques existantes. Le décompte des éléments de facturation établi par JIDRIS et servant de base à la facture est opposable au client en tant qu'élément de preuve.

### 5.3 - SUSPENSION DU SERVICE PAR JIDRIS

En cas de non-paiement total ou partiel par le Client, et après mise en demeure adressée au client, restée sans effet dans le délai de 8 jours à compter de sa réception, le Service pourra être suspendu par JIDRIS. Le Service sera également suspendu dans les mêmes conditions si le Client manque à l'une quelconque de ses obligations prévues au Contrat. Dans tous les cas prévus par cet article, les factures émises restent dues à JIDRIS, sans que le Client puisse prétendre à des dommages et intérêts et/ou à une indemnité de quelque nature que ce soit.

Le tout est énoncé sans préjudice de la faculté de résiliation pure et simple, régie par l'article 8 ci-après.

---

## **Article 6 : Conditions particulières réservées aux abonnements dégressifs, aux applis pour smartphones et aux formules à offres illimitées**

### 6.1 – ABONNEMENTS DEGRESSIFS

Un annonceur faisant partie d'un groupe de sociétés a droit aux conditions applicables à ce Groupe.

Le Groupe étant défini comme l'ensemble des sociétés détenues à au moins 50% par une même entité juridique.

La durée de l'abonnement est précisée sur le Bon de Souscription. Cette durée correspond à une période ferme d'engagement minimum, à l'issue de laquelle le Client pourra se désengager à tout moment selon les conditions suivantes.

A l'issue de cette période d'engagement minimum, le Client aura la possibilité de résilier le contrat, par lettre recommandée (avec A.R), adressée à JIDRIS – moyennant le respect d'un préavis. La résiliation de l'abonnement ne sera prise en compte qu'en fin de mois, selon les modalités suivantes : les demandes de résiliation reçues entre le 15 du mois et le 24 du mois, seront effectives à la fin du mois en cours. Les demandes de résiliation reçues à partir du 25 du mois, seront effectives à la fin du mois suivant.

Le client s'engage au respect de la durée d'abonnement souscrite telle que mentionnée sur le Bon de Souscription. Lorsque le Client résilie le contrat, et sauf meilleur accord passé avec JIDRIS, le client sera tenu du règlement de ses factures d'abonnement correspondant à la période ferme d'engagement, et ne pourra prétendre à aucun remboursement, avoir ou remise quel qu'il soit.

Le client s'engage à fournir, lors de la souscription de son abonnement et pendant toute la durée de son engagement contractuel, des informations d'identifications à jour. Par conséquent, le Client est seul responsable des données qu'il communique à JIDRIS. En outre, le Client s'engage à informer JIDRIS dans un délai de 15 jours de toute modification des informations qu'il lui a fournies lors de la souscription du Contrat.

Les identifiants permettant l'accès sont strictement personnels. Le client s'engage à les conserver de manière confidentielle, et à supporter toutes les conséquences, notamment financières qui pourraient résulter de leur utilisation par des tiers.

## 6.2 - MISE A DISPOSITION D'UNE APPLICATION POUR MOBILES /SMARTPHONES

Au cas où JIDRIS mettrait à disposition pour ses Clients, une application mobile sur différentes plateformes smartphones, JIDRIS ne peut garantir le délai de mise à disposition, la plate-forme de distribution étant seule responsable de la validation et du référencement de l'application qui lui est soumise. JIDRIS ne peut être tenu responsable de la non publication, du retrait ou de la demande de mise en conformité d'une application mobile par la plate-forme de distribution désignée dans le Bon de Souscription.

JIDRIS met en œuvre les moyens pour que l'application mobile fonctionne sans anomalies ni défauts de fonctionnement provenant de vices ou erreurs de conception ou de réalisation et empêchant l'utilisation normale de l'application.

Si la diffusion résulte de la saisie en ligne des annonces par le Client sur son Espace Pro, l'abonnement ainsi que la facturation débutent à la date d'ouverture du compte, qui correspond à la date d'envoi par JIDRIS des identifiants de connexion au Client.

## 6.3-FORMULES A OFFRES ILLIMITEES

Lorsque le client d'amont opte pour la formule « offres illimitées », ou matching illimité, il accepte qu'un système de contrôle soit mis en place pour éviter l'abus, par des tiers, du recours aux codes d'accès au site et pour éviter le téléchargement abusif de profils à des fins détournées.

Ce système de contrôle est l'adresse IP de l'utilisateur ou une clé de sécurité limité à un poste, comparable à une licence, de manière à ce qu'un compte ne soit utilisable que par un seul utilisateur.

Dans l'hypothèse d'un compte utilisateur qui téléchargerait un nombre de « C.V. » que JIDRIS estimerait anormalement important, le client annonceur en serait averti par e-mail ou par téléphone, aux fins éventuellement de négocier une augmentation du compte avec un accès à davantage de mises en ligne. Si la négociation n'aboutit pas et que le client persiste dans son usage exagéré, JIDRIS s'estime en droit de prélever une pénalité, ou si nécessaire pour la préservation du site, de provoquer un blocage temporaire du compte du client fautif.

---

## **Article 7 : Indépendance des parties – Assurance - Conformité - Garanties - Responsabilités civile et pénale – Renvoi aux CGU, dites « Charte du visiteur »**

### 7.1 - INDEPENDANCE DES PARTIES

Aucune des parties ne peut prendre un engagement au nom et/ou pour le compte de l'autre. En outre, chacune des parties demeure seule responsable de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

### 7.2 – ASSURANCE

JIDRIS atteste avoir souscrit et s'engage à maintenir en vigueur pendant toute la durée de ses engagements, au titre du présent contrat, une assurance civile professionnelle, auprès d'une

compagnie d'assurances notoirement solvable et établie en France, garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, professionnelle et/ou contractuelle du fait des dommages et préjudices qui pourraient être causés au client d'amont, au client d'aval et à tout tiers dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

À tout moment, JIDRIS est en mesure de justifier du maintien des garanties et du paiement des primes de son contrat d'assurance.

### 7.3. CONFORMITE - GARANTIES et RESPONSABILITES CIVILE ET PENALE

#### 7.3.1. CONFORMITE

Le Site se fixe à lui-même un objectif absolu de conformité à la morale sociale, et aux règles, écrites ou non-écrites, du savoir-vivre.

JIDRIS se réserve le droit par ailleurs, dans les cas et conditions prévus à l'article 4-2 ci-dessus, de suspendre ou de refuser purement et simplement, toute annonce, même en cours d'exécution, qui par sa nature, son texte ou sa présentation ou dans ses annexes scripturales de toutes natures, serait susceptible de porter atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou provoquerait des protestations de tiers, ou encore qui contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

#### 7.3.2 GARANTIE FOURNIE PAR LE CLIENT D'AMONT

En accédant au Site Internet de JIDRIS, le client d'amont déclare, garantit et s'engage à :

- accéder et utiliser le Site Internet et les Services en toute bonne foi, de manière raisonnable, non contraire aux termes des présentes C.G.S. et pour une utilisation strictement personnelle et à des fins non lucratives ;
- ne pas utiliser de dispositifs ou logiciels autres que ceux fournis par JIDRIS destinés à
  - i) affecter ou tenter d'affecter le bon fonctionnement du Site Internet et/ou des Services qu'il contient
  - ii) ou encore d'extraire, modifier, consulter, même en mémoire tampon ou temporaire, ou encore pour une utilisation individualisée, tout ou partie du Site Internet ;
- ne pas accéder et/ou utiliser le Site Internet et/ou les Services fournis par JIDRIS sur ledit Site Internet à des fins illicites et/ou dans le but de causer un préjudice à la réputation et l'image de JIDRIS ou plus généralement à porter atteinte aux droits, notamment de propriété intellectuelle, de JIDRIS et/ou de tiers ;
- ne pas commercialiser directement ou indirectement les Services et/ou l'accès aux Services et/ou l'accès au Site Internet ;
- ne pas réutiliser tout ou partie du Site Internet et des Services qu'il contient, en particulier à des fins commerciales et/ou collectives et/ou à des fins personnelles sous une forme et/ou un média non autorisé par JIDRIS;
- ne pas exploiter les Services fournis par JIDRIS ou les données auxquelles il pourrait avoir accès via lesdits Services et/ou le Site internet à des fins directement ou indirectement commerciales et/ou à des fins personnelles sous une forme et/ou un média non autorisé(s) par JIDRIS;
- ne pas reproduire, représenter tout ou partie du Site Internet à des fins privées au-delà des exceptions légales prévues, en particulier par le Code de la propriété intellectuelle, ou en vue d'une commercialisation directe ou indirecte notamment auprès de tiers ;
- ne pas limiter l'accès et l'utilisation au Site Internet et/ou des Services ;
- ne modifier, y compris en mémoire tampon ou temporaire, aucune mention ou élément des Services et/ou du contenu du Site Internet ;
- ne pas contrevenir aux dispositions des articles 323-1 à 323-7 du Code Pénal réprimant les pratiques dites de " hacking " ;



■ ne pas utiliser et/ou exploiter les coordonnées électroniques et/ou postales des clients d'amont ou d'aval du Site Internet en vue de l'envoi en masse de courrier électronique de sollicitation et de se livrer à une pratique de " spamming ".

En cas de manquement à l'une ou l'autre de ces obligations et, sans que cette liste ne soit limitative, le client d'amont reconnaît et accepte que JIDRIS aura la faculté de lui refuser, unilatéralement et sans notification préalable, l'accès à tout ou partie du Site Internet.

L'annonceur, client d'amont, s'engage à fournir, lors de son inscription et pendant toute la durée de son engagement contractuel, des informations d'identification à jour. Par conséquent, l'annonceur est seul responsable des données qu'il communique à JIDRIS.

L'annonceur s'engage à être effectivement maître du recrutement annoncé. A défaut il déclare disposer de tous les droits et autorisations nécessaires au dépôt et à la parution de l'annonce.

### 7.3.3 GARANTIE FOURNIE PAR JIDRIS ET LIMITES DE SA RESPONSABILITE

JIDRIS met à la disposition du client d'amont, au travers de son Site Internet, l'accès à un certain nombre de Services visant à l'accompagner dans le cadre de son projet de recrutement, et non à l'aider dans son développement en termes d'image ou de marchés (A).

La responsabilité du client d'amont quant au contenu de ses annonces est régie par les articles 4-2 et 7-3-2 ci-dessus.

JIDRIS est débitrice d'une obligation de moyen, consistant dans le bon fonctionnement du site (B).

#### A - Utilisation du site aux seules fins de recrutement

Le client d'amont est seul responsable de l'utilisation qu'il fait du Site Internet et des Services auxquels il accède depuis le Site Internet.

Le Client s'engage à utiliser le Service auquel il a souscrit conformément à l'usage pour lequel il a été défini et commercialisé. Le Client est informé que tout détournement d'usage est interdit notamment la commercialisation du Service et/ou l'utilisation des marques et logos appartenant à JIDRIS.

JIDRIS ne pourra en aucun cas être tenue responsable dans le cadre d'une procédure introduite à l'encontre du client d'amont qui se serait rendu coupable d'une utilisation non-conforme du Site Internet et/ou des Services qu'il procure.

Le client d'amont reconnaît et accepte à cet égard qu'il fera son affaire personnelle de toute réclamation ou procédure formée contre JIDRIS, du fait de l'utilisation non-conforme par lui des Services et/ou du Site Internet.

Le Site Internet peut contenir des liens hypertextes renvoyant vers des sites Internet de tiers.

A cet égard, compte tenu du caractère évanescent du contenu qui peut y être diffusé, la responsabilité de JIDRIS ne saurait être engagée dans le cas où le contenu desdits sites Internet de tiers contreviendrait aux dispositions légales et/ou réglementaires en vigueur.

#### B - Fonctionnement de l'internet

Le Client reconnaît être également informé des caractéristiques et des limites de l'Internet et notamment, reconnaît que JIDRIS ne peut être tenue d'une obligation de résultat relativement à la transmission de données, la connexion ou la disponibilité du réseau, ni s'agissant des vitesses d'accès ou de l'éventuel non fonctionnement du réseau internet eu égard à l'encombrement éventuel des réseaux mondiaux et à la complexité des matériels et logiciels installés sur les serveurs des Sociétés.

Sauf ce qui est dit à l'article 3 ci-dessus, JIDRIS ne saurait être responsable :

- en cas d'indisponibilité des Services pour des raisons telles que la défaillance du réseau public d'électricité, la défaillance des réseaux câblés de télécommunications, la perte de connectivité au réseau Internet due aux opérateurs publics ou privés, notamment du client d'amont, dont les causes proviennent notamment de grèves, de tempêtes, de tremblements de terre ou de toute autre cause ayant les caractéristiques de la force majeure ;
- en cas d'utilisation des Services par un client d'amont ou d'aval dans des conditions non-conformes aux termes des présentes C.G.S. ;
- dans les limites de la législation en vigueur, pour tout dommage indirect et ce y compris notamment les pertes de profit, de données ou tout autre perte de biens incorporels, et ce même si JIDRIS a été informé de la potentialité de tels dommages, pouvant survenir (i) de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les Services (ii) suite à l'accès auxdits Services par un client d'amont ou d'aval. JIDRIS ne saurait être tenue responsable de tout dysfonctionnement de quelque nature qu'il soit relatif au matériel informatique du client d'amont ainsi qu'à sa connexion d'accès à Internet, lors de l'accès au Site Internet et plus généralement aux Services.

Plus particulièrement, JIDRIS ne saurait garantir le client d'amont des Services sur :

- les problèmes de vitesses d'accès aux Sites Internet et/ou de vitesse de mise en mémoire tampon de l'ordinateur du client d'amont des vidéos accessibles via les Services que le client d'amont serait susceptible de rencontrer.
- la qualité des textes, informations, descriptifs, photographies et Vidéogrammes adjoints aux annonces de recrutement publiées par le client d'amont au moyen de ses Services.

#### C – Opinions générales et analyses de marché

Les informations présentes sur ce site proposant des analyses de marchés, des opinions, des convictions ou encore des interviews relèvent exclusivement de l'opinion de leurs auteurs à un instant donné et sur un sujet et un contexte précis. Elles sont par conséquent susceptibles d'évoluer dans le temps.

JIDRIS ne saurait être tenue responsable de quelque façon que ce soit de tout dommage subi résultant d'une décision de recrutement établie sur ses opinions, analyses et interviews ; ou de leur modification au cours du temps.

#### D – Contenus et modifications

JIDRIS n'intervient d'aucune façon dans la rédaction des textes des annonces publiées ou diffusées sur internet, comme il est dit aux articles 4-2 et 7-3-2 ci-dessus. Ces dernières relèvent de la responsabilité exclusive du Client, la validation par JIDRIS n'opérant aucun transfert de responsabilité et n'autorisant aucun appel en garantie en cas d'action d'un tiers contre le client d'amont. Les annonces (texte et photographies) sont publiées et mises en ligne sous la responsabilité de leurs auteurs respectifs. Elles sont donc susceptibles d'être incomplètes, ou non actualisées, et il appartient au public de vérifier lesdites informations avant la conclusion de tout contrat.

JIDRIS décline toute responsabilité quant à l'exactitude ou la pertinence des annonces, et à la conformité de l'annonce au recrutement qui serait opéré finalement. JIDRIS n'exerce aucun contrôle

notamment sur la qualité, la conformité, les contrats à venir, ou la capacité des annonceurs à les passer.

JIDRIS n'étant que le support des annonces, l'annonceur s'engage donc à l'indemniser de tout préjudice qu'elle subirait de ce chef, et à garantir contre toute action fondée sur ces insertions.

JIDRIS ne pourra en aucun cas être responsable au titre de la qualité ou des spécifications des produits ou services proposés par ses clients d'amont et d'aval.

S'agissant de ces derniers, JIDRIS s'engage, à travers les C.G.U., à pénaliser les candidats qui modifieraient trop souvent et dans un laps de temps court leurs profils. Cette information sera transmise au recruteur concerné par e-mail afin qu'il puisse contacter le(s) candidats en toute connaissance de cause. Le candidat sera également prévenu de cette pénalité par une fenêtre pop up. Seule la mise à jour du profil sur leur situation, à savoir s'ils sont en recherche active ou en veille n'entrera pas dans ce cadre de pénalité puisqu'il leur sera demandé d'être transparents pour le bon fonctionnement de la plate-forme.

#### E - Inexécution de la prestation

En cas d'impossibilité, d'inexécution, d'annulation ou de suppression de la parution, JIDRIS ne sera tenu à aucune indemnité compensatrice dès lors qu'elle s'en justifie en référence à l'une des dispositions des présentes C.G.S. La responsabilité de JIDRIS vis-à-vis de l'annonceur est dans tous les cas expressément limitée au prix payé pour la diffusion de l'annonce.

#### F - Suites des annonces

JIDRIS ne garantit pas la conclusion de relation contractuelle entre le client d'amont et les clients d'aval.

N'exerçant pas une activité de conseil et limitant son intervention à la simple mise en relation du client d'amont avec des clients d'aval au travers de son Site Internet, JIDRIS ne peut être tenu pour responsable de :

- la qualité des conseils prodigués par divers partenaires au client d'amont, avant comme après la mise en relation des deux clients par l'intermédiaire des Services ;
- de la bonne exécution du contrat de travail, de mandat, ou autre louage d'ouvrage entre un client d'aval et le client d'amont ;
- de la licéité absolue des solutions juridiques proposées par des partenaires.

#### 7.3.4 - RENVOI AUX C.G.U. DITES CHARTE DU VISITEUR

A titre de garantie complémentaire offerte par JIDRIS au client d'amont, l'éditeur du site impose aux visiteurs clients d'aval des conditions générales d'utilisation, dites « Charte du visiteur ».

Cette Charte a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le client d'amont bénéficie des Services fournis par JIDRIS au travers de son Site Internet.

L'ensemble des Services fournis par JIDRIS et mis à disposition du client d'amont est détaillé sur le Site Internet de JIDRIS.

La souscription, l'accès ou l'utilisation des Services implique l'acceptation sans restrictions ni réserves des présentes C.G.S. par le client d'amont.

Les C.G.S. ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le client d'amont bénéficie des Services fournis par JIDRIS au travers de son Site Internet.

L'ensemble des Services fournis par JIDRIS et mis à disposition du client d'amont est détaillé sur le Site Internet de JIDRIS.

La souscription, l'accès ou l'utilisation des Services implique l'acceptation sans restrictions ni réserves des C.G.S. par le client d'amont.

---

## **Article 8 : Durée et fin de la prestation de courtage – Reconduction - Modifications – Résiliation et fin du contrat – Force majeure – Cession des engagements réciproques – Cas de nullités – Ordre public**

### **8.1 - DUREE ET FIN DU CONTRAT – RECONDUCTION**

L'abonnement prend fin au terme convenu, qui est déterminé au cas par cas. Le client d'amont peut, lors de la communication de ses coordonnées bancaires, opter pour la tacite reconduction ou au contraire l'interdire.

### **8.2 MODIFICATION DU CONTRAT**

Toute modification du contrat ne peut intervenir que par voie d'avenant dûment signé des représentants habilités de chacune des parties.

### **8.3 - RÉSILIATION ET FIN DU CONTRAT**

L'abonnement est résiliable par le client d'amont sans frais ni préavis. Le mois en cours reste dû.

En cas de refus de paiement, de non-paiement ou en cas de non-respect de l'une des clauses du contrat ou des présentes C.G.S., JIDRIS adressera une lettre de mise en demeure par lettre recommandée. Sans exécution par le client d'amont dans le délai de 10 jours, JIDRIS pourra alors résilier de plein droit le présent contrat et exiger le paiement de toute somme due au titre du contrat, le versement de pénalités telles que définies ci-dessous, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

Les pénalités dont serait redevable le client d'amont au titre de sa non-exécution seront égales à 20% de la valeur totale du contrat.

### **8.4 - FORCE MAJEURE**

En cas de force majeure, JIDRIS ne pourrait être tenue pour responsable d'un quelconque préjudice qui pourrait être subi par le client. Sont notamment constitutifs de cas de force majeure, les événements suivants : guerre, émeute, grève, incendie, explosion, inondation, cyclone, tremblement de terre, sabotage, virus informatique, défaillance d'un système informatique ou tout autre événement indépendant de la volonté de JIDRIS, et susceptible de compromettre l'exécution de ses prestations.

Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendront l'exécution du contrat.

Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à 1 mois, le présent contrat sera résilié automatiquement, sauf accord contraire entre les parties, sans que cette résiliation ouvre droit à indemnités de part ni d'autre.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

#### 8.5 - NON-RENONCIATION

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

#### 8.6 - CESSION DU CONTRAT

Les parties ayant été choisies en fonction de leur personnalité, elles s'interdisent expressément de céder le présent contrat en tout ou en partie, à titre onéreux ou gratuit, sous quelque forme que ce soit, ou d'en soustraire l'exécution totale ou partielle à un tiers sans l'autorisation préalable de l'autre partie.

#### 8.7 - NULLITE

Si une ou plusieurs stipulations du présent contrat sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une Loi, d'un Règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

#### 8.8 - ORDRE PUBLIC AFFECTANT LE CONTRAT D'AVAL

Conformément à la loi, il est donné ci-après le texte des dispositions obligatoires du code de la consommation, que le client d'amont s'engage à respecter dans ses conventions avec le client d'aval ou visiteur du site, sans que l'éditeur du site engage sa responsabilité à ce sujet :

Article L215-1 Modifié par LOI n°2017-203 du 21 février 2017 - art. 7 : Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction. Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction. Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat. Article L215-3 créé par Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 - Les dispositions du présent chapitre sont également applicables aux contrats conclus entre des professionnels et des nonprofessionnels.

Article L215-4 créé par Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 - Les dispositions des articles L. 215-1 à L. 215-3 et L. 241-3 sont intégralement reproduites dans les contrats de prestation de services auxquels elles s'appliquent.

Article L241-3 créé par Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 - Lorsque le professionnel n'a pas

procédé au remboursement dans les conditions prévues à l'article L. 215-1, les sommes dues sont productives d'intérêts au taux légal.

---

## **Article 9 : Propriété intellectuelle – Protection des données personnelles**

### 9.1- PROPRIETE INTELLECTUELLE

#### 9.1.1 DROIT D'AUTEUR SUR LE SITE INTERNET DE LA SOCIETE

JIDRIS est le titulaire ou le concessionnaire des droits de propriété intellectuelle tant de la structure générale du Site Internet que de son contenu (textes, slogans, graphiques, images, vidéos, photos et autres contenus).

Dès lors, conformément aux dispositions du Livre 1er du Code de la propriété intellectuelle, toute représentation, reproduction, modification, dénaturation et/ou exploitation totale ou partielle du Site Internet et/ou de son contenu et/ou des Services, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de JIDRIS, est prohibée et constitue des actes de contrefaçon de droits d'auteur.

De même, toute exploitation non autorisée du Site Internet et/ou de son contenu et/ou des Services engage la responsabilité pénale et civile du client d'amont sur le fondement de la contrefaçon de droits d'auteur.

JIDRIS entend divulguer le Site Internet et les Services qu'afin d'en permettre un accès sur le réseau Internet, et ce :

- i. depuis un ordinateur ou un terminal équivalent disposant d'un accès à un ou plusieurs réseaux de télécommunications permettant l'accès au réseau Internet et d'un logiciel de navigation sur le réseau Internet (de type Internet Explorer, Mozilla Firefox, etc.) ;
- ii. un terminal téléphonique disposant d'un accès à un réseau de télécommunications permettant l'accès au réseau Internet (connexion 3G, Edge, etc.) ;
- iii. l'application informatique Jidris accessible depuis un téléphone de type Iphone® et soumise à des conditions particulières d'utilisation.

Toute autre utilisation du Site Internet et/ou des Services est réputée de plein droit réservée à JIDRIS et constituer une atteinte à son droit de divulgation sur le Site Internet et/ou les Services.

#### 9.1.2 SIGNES DISTINCTIFS

Les marques, logos, dénominations sociales, sigles, noms commerciaux, enseignes et/ou nom de domaine de JIDRIS et/ou de ses partenaires commerciaux mentionnés sur le Site Internet, permettant l'accès aux Services mis à disposition par JIDRIS, constituent des signes distinctifs insusceptibles d'utilisation sans l'autorisation expresse et préalable de leur titulaire.

Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale de ces signes distinctifs est donc prohibée et constitutif de contrefaçon de marque, en application des dispositions du Livre 7 du Code de la propriété intellectuelle, d'usurpation de dénomination sociale, nom commercial et de nom de domaine engageant la responsabilité civile délictuelle de son auteur.

#### 9.1.3 BASES DE DONNEES

Le client d'amont reconnaît irrévocablement que le Site Internet et les Services sont constitués d'une ou plusieurs bases de données mis à disposition par JIDRIS en qualité de producteur desdites bases

de données au sens des dispositions des articles L.341-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Dès lors, conformément aux dispositions de l'article L. 342-1 du même Code, le client d'amont s'interdit de procéder à :

- l'extraction par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une ou plusieurs des bases des données accessibles sur le Site Internet et/ou les Services sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, en ce compris à des fins d'utilisation ou de consultation par un média et/ou un procédé(s) non autorisé(s) par JIDRIS;
- la réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une ou plusieurs des bases des données accessibles sur le Site Internet et/ou les Services, quelle qu'en soit la forme, y compris par un lien hypertexte, un média et/ou un procédé(s) non autorisé(s) par JIDRIS;
- la constitution, l'édition, la maintenance, la mise à jour, l'importation, l'exportation, la mise à disposition de tiers, à titre gracieux ou onéreux, et la participation aux actes précités, d'une base de données concurrente issue de tout ou partie d'une ou plusieurs des bases de données de JIDRIS;
- la visualisation sur un écran par un autre procédé ou média que ceux par lesquels JIDRIS entend divulguer le Site Internet et les Services tels que précisés à l'article 9.1 ;
- d'une manière générale, toute extraction, utilisation, stockage, reproduction, représentation ou conservation, directe ou indirecte, partielle ou totale, y compris en mémoire tampon ou temporaire, qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une ou plusieurs des bases de données de JIDRIS, commise par l'un des procédés visés ci-dessus est strictement prohibée, y compris par un média non autorisé par JIDRIS.

#### 9.1.4 CONTENU DES SERVICES

Le client d'amont reconnaît et accepte que l'accès au Site Internet et aux Services mis à sa disposition par JIDRIS ne saurait emporter une quelconque cession ou concession des droits de propriété intellectuelle (droits d'auteurs notamment) et autres droits au bénéfice du client d'amont.

L'accès aux Services est exclusivement limité à l'usage privé et personnel du client d'amont dans les conditions et limites définies dans les présentes C.G.S. et conformément aux dispositions de l'article L.122-5 2° du Code de la propriété Intellectuelle.

Ainsi, le client d'amont reconnaît et accepte que l'usage privé et personnel qui lui est concédé par JIDRIS, au titre de l'accès à ses Services, exclue notamment l'accès aux Services en vue d'une utilisation collective de son contenu, la reproduction, la représentation, la revente, l'échange, la location, le transfert à un tiers, la modification, l'adaptation, la correction, et ce tant à titre gracieux qu'onéreux, de tout ou partie du Site Internet, des Services, et de leurs contenus.

#### 9.1.5 LIENS HYPERTEXTES

Les liens hypertextes accessibles sur le Site Internet, permettant l'accès aux Services, en direction d'autres sites Internet et d'une manière générale vers toutes ressources existantes sur Internet ne sauraient engager la responsabilité de JIDRIS.

Le client d'amont ne pourra en aucun cas mettre en place de liens hypertextes à destination de pages profondes des Sites Internet, permettant l'accès aux Services et ce, par quelconque procédé technique destiné à passer outre le champ d'identification du client d'amont ou à procéder à l'aspiration de tout ou partie du contenu des Services mis à disposition par JIDRIS. La technique du " framing " est interdite, sauf autorisation expresse et préalable de JIDRIS.

## 9.2.-PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

### 9.2.1 DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

#### 9.2.1.1 Nature des données à caractère personnel du client d'amont collectées par JIDRIS

Parmi les données à caractère personnel du client d'amont que JIDRIS collecte auprès de lui peuvent figurer :

- ses noms et prénom, ou son nom commercial, sa dénomination sociale, son enseigne ou sa marque ;
- son adresse postale ;
- son adresse de courrier électronique ;
- son adresse IP (adresse virtuelle de son ordinateur) ;
- son identifiant unique et son mot de passe.

#### 9.2.1.2 Responsable du traitement

Le responsable du traitement des données à caractère personnel du client d'amont est JIDRIS dont les coordonnées sont visées à l'article 1.2 des présentes C.G.S..

#### 9.2.1.3 Finalité du traitement

Les données à caractère personnel du client d'amont collectés auprès de lui et traitées par JIDRIS ont pour finalité de permettre à JIDRIS de :

- établir des statistiques générales sur le trafic de son Site Internet et des différentes rubriques qu'il contient ;
- envoyer par courrier électronique à le client d'amont les réponses, informations diverses ou annonces publiées sur le Site Internet par JIDRIS;
- envoyer par courrier électronique à le client d'amont des infolettres (" newsletter ") sur l'évolution du Site Internet et des différentes rubriques dudit Site Internet ;
- transmettre les demandes de renseignements émises par le client d'amont à des tiers partenaires sélectionnés par JIDRIS.

#### 9.2.1.4 Déclarations CNIL

Conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux Libertés, modifiée par la Loi n°2004-81 du 6 août 2004, le client d'amont est informé que :

- le Site Internet a fait l'objet d'une déclaration CNIL n° 2147748v0.
- les fichiers clients de JIDRIS ont également fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

JIDRIS s'engage à protéger l'ensemble des données à caractère personnel du client d'amont, lesquelles données sont recueillies et traitées par JIDRIS avec la plus stricte confidentialité, conformément aux dispositions de la Loi précitée.

### 9.2.2 DROIT D'OPPOSITION D'ACCES, DE RECTIFICATION ET DE SUPPRESSION DU CLIENT D'AMONT

#### 9.2.2.1 Droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression



Conformément aux dispositions des articles 38, 39 et 40 de la Loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi n°2004-81 du 6 août 2004, le client d'amont a, à tout moment, la faculté de :

- s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel dans le cadre des Services fournis par JIDRIS (article 38 de Loi Informatique et Libertés) ;
- s'opposer à la communication des données à caractère personnel le concernant à des tiers ;
- accéder à l'ensemble de ses données à caractère personnel traitées dans le cadre des Services fournis par JIDRIS (article 39 de Loi Informatique et Libertés) ;
- rectifier, mettre à jour et supprimer ses données à caractère personnel traitées dans le cadre des Services fournis par JIDRIS (article 40 de Loi Informatique et Libertés).

#### 9.2.2.2 Modalités d'exercice de ses droits par le client d'amont

Pour exercer ses droits, il suffit au client d'amont d'adresser un simple courrier en prenant soin de justifier de son identité (mentionner ses noms, prénoms, adresse de courrier électronique et joindre une copie de sa pièce d'identité) - conformément aux alinéas 1er des articles 39 et 40 de la Loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi n°2004-81 du 6 août 2004 - à JIDRIS, aux coordonnées visées à l'article 1.2 des présentes C.G.S.

#### 9.2.3 SECURITE ET ARCHIVAGE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DU CLIENT D'AMONT

JIDRIS collecte et traite les données à caractère personnel du client d'amont avec la plus grande confidentialité, et dans le respect des dispositions de la Loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi n°2004-81 du 6 août 2004. JIDRIS s'engage à prendre toutes mesures raisonnables nécessaires à la sécurisation et la protection des données à caractère personnel des clients d'amont ou d'aval de son Site Internet et de ses Services, collectées et traitées par ses soins. L'ensemble des données à caractère personnel du client d'amont font l'objet d'un archivage électronique par JIDRIS, durant toute la durée de l'inscription du client d'amont au Site Internet.

#### 9.2.4. NEWSLETTER

JIDRIS est susceptible d'adresser, ou de faire adresser par ses prestataires, au client d'amont, par courrier postal et/ou par courrier électronique, des informations commerciales lui permettant de mieux connaître les Services édités et exploités par JIDRIS. Sauf refus émis par le client d'amont, JIDRIS se réserve le droit, d'exploiter et de communiquer les données à caractère personnel le concernant à des tiers, notamment à des cabinets d'étude de marché ou instituts de sondage et ce, exclusivement à des fins d'étude et d'analyse ou des sociétés tierces dans le cadre d'offres commerciales conjointes ou non adressées par courrier postal et/ ou par courrier électronique.

#### 9.2.5. COOKIES

JIDRIS utilise des cookies sur son Site Internet. Des cookies sont des informations afférentes à la navigation de l'ordinateur du client d'amont des Sites Internet de JIDRIS et qui permettent de déterminer les pages qu'il a consultées, leur date et heure de consultation.

A aucun moment, ces cookies ne permettent à JIDRIS d'identifier personnellement le client d'amont. La durée de conservation de ces cookies dans l'ordinateur du client d'amont n'excède pas treize (13) mois. Le client d'amont est cependant informé qu'il a la faculté de s'opposer à l'enregistrement de ces cookies et ce notamment en configurant son navigateur Internet pour ce faire.

#### 9.2.6 - COLLECTE DES COOKIES ET DES ADRESSES IP

Afin de permettre à tous les internautes une navigation optimale sur le présent Site ainsi qu'un meilleur fonctionnement des différentes interfaces et applications, JIDRIS pourra procéder à l'implantation d'un cookie sur le poste informatique du client d'amont. Ce cookie permet de stocker des informations relatives à la navigation sur le Site (date, page, heures), ainsi qu'aux éventuelles données saisies par les clients d'amont ou d'aval au cours de leur visite (recherches, login, email, mot de passe). Ces cookies ont vocation à être conservés sur le poste informatique du client d'amont pour une durée variable allant jusqu'à 6 mois, et pourront être lus et utilisés par JIDRIS lors d'une visite ultérieure du client d'amont sur le Site.

En outre, l'éditeur se réserve le droit de collecter l'adresse IP (Internet Protocol) publique de tous clients d'amont et d'aval. La collecte de cette adresse IP sera effectuée de façon anonyme, elle sera conservée pour la même durée que les cookies et ne sera destinée qu'à permettre une bonne administration des services proposés sur le Site.

Le client d'amont dispose de la possibilité de bloquer, modifier la durée de conservation, ou supprimer les cookies via l'interface de son navigateur (généralement : outils ou options / vie privée ou confidentialité). Dans un tel cas, la navigation sur le présent Site ne sera pas optimisée. Si la désactivation systématique des cookies sur le navigateur du client d'amont l'empêche d'utiliser certains services ou fonctionnalités fournis par l'éditeur, ce dysfonctionnement ne saurait en aucun cas constituer un dommage pour le client d'amont qui ne pourra prétendre à aucune indemnité de ce fait.

Les internautes ont aussi la possibilité de supprimer les cookies préalablement présents sur leur ordinateur, en se rendant dans le menu de leur navigateur prévu à cet effet (généralement, outils ou options / vie privée ou confidentialité). Une telle action n'a pas d'incidence sur leur navigation sur le présent Site, mais fait perdre aux internautes tout le bénéfice apporté par le cookie. Dans ce cas, ils devront à nouveau saisir toutes les informations les concernant.

#### 9.2.7 - MOTS DE PASSE

L'accès à certaines rubriques du Site nécessite l'utilisation d'un identifiant et/ou d'un mot de passe. Le mot de passe et l'identifiant du Partenaire sont personnels et confidentiels. Le Partenaire s'engage à prendre les dispositions nécessaires permettant de les garder confidentiels.

### **Article 10 : Litiges**

#### 10.1.- RÉCLAMATION

Toute réclamation ou contestation doit être transmise par écrit à JIDRIS. Aucune réclamation ne sera admise, si elle n'a pas été effectuée au plus tard, dans les huit jours suivant la publication de l'annonce.

#### 10.2.- RÈGLEMENT DES LITIGES

Aucune réclamation ne sera admise, si elle n'a pas été effectuée dans les huit jours suivant la réception de la facture. En cas de litige ou d'attente d'avoir, le Client s'engage à payer sans aucun retard la partie non contestée de la facture. Tout litige ou contestation à propos de l'exécution ou de l'interprétation du contrat, ou des présentes C.G.S. sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de VERSAILLES, nonobstant pluralité de défendeurs, demande incidente, appel en garantie, procédure d'urgence, par référé ou requête.